

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 11 septembre à 19 H

Le Conseil Municipal de la commune de Chantemerle-Lès-Grignan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur FOUCHÉ Arnaud, Maire de Chantemerle Lès Grignan

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal 07/09/2026

Présents : La majorité des membres en exercice

Absents excusés : ORTIZ Violène (procuration à BODIN Jean-Luc), WISSLER Arnaud (procuration à MASSARD Sophie)

Monsieur BRAU Albert a été élu secrétaire de séance.

**OBJET** : Devis Obligation Légale de Débroussaillage

Monsieur le Maire informe le conseil de la nécessité d'élaguer et de débroussailler pour faire face aux obligations que l'état nous impose.

Il présente plusieurs devis d'élagage au chemin d'accès de la citerne DFCI et propose au conseil municipal de retenir celui de la société BES Joel à 26130 SOLERIEUX pour la somme de 1200 HT.

Il présente également plusieurs devis de débroussaillage au Hameau de l'Epérouze et propose de valider les devis de :

Axe Location pour :

la location d'une mini-pelle d'un montant de 318.30 HT,

la location d'un broyeur à branche pour 173.60 € HT,

la prestation de DUDA Stéphane à Grignan pour la somme de 300 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

ACCEPTE ces devis de travaux

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre suivent les signatures

Le Maire Arnaud FOUCHÉ

